

# AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ

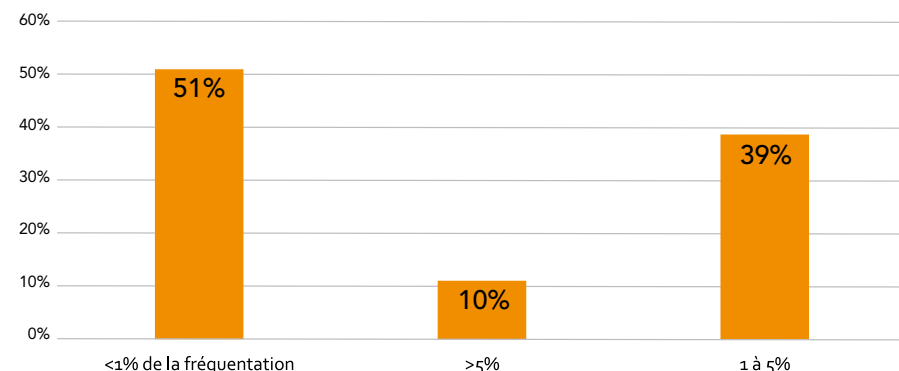
AFTH / CNETH

Rencontres Nationales du Thermalisme

*L'échantillon est représenté par 62 établissements thermaux qui ont répondu à l'enquête au 15 septembre 2015.*

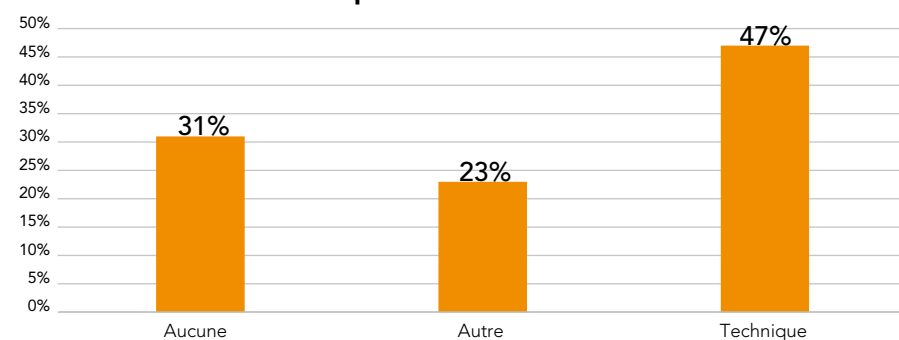
*Les répondants représentent 71 % de la fréquentation de curistes assurés sociaux en 2014.*

## Effectif de patients en situation de handicap accueillis aux thermes



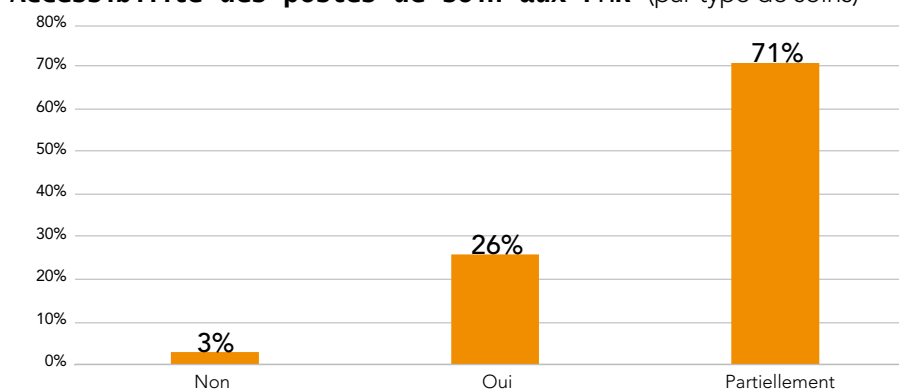
■ 90% des établissements accueillent moins de 5% de patients en situation de handicap

## Difficultés rencontrées pour l'accueil des patients en situation de handicap



■ Les difficultés rencontrées sont essentiellement d'ordre technique

## Accessibilité des postes de soin aux PMR (par type de soins)



■ 97% des établissements permettent un accès au moins « partiel » aux soins

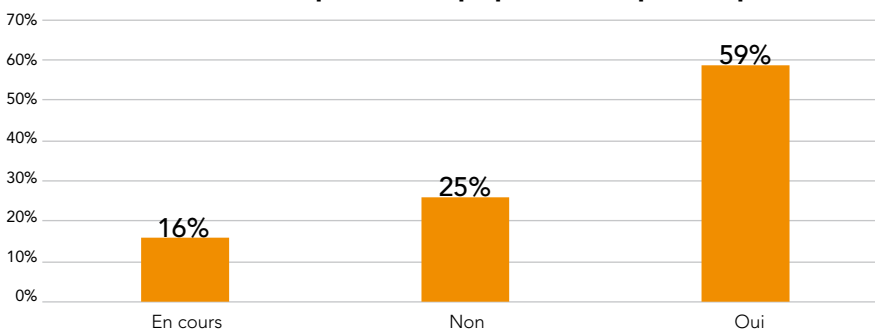
■ Seuls 26% des établissements peuvent assurer un accès « total » aux différents soins

■ 71% permettent un accès « partiel » ; souvent l'accès aux piscines est plus difficile



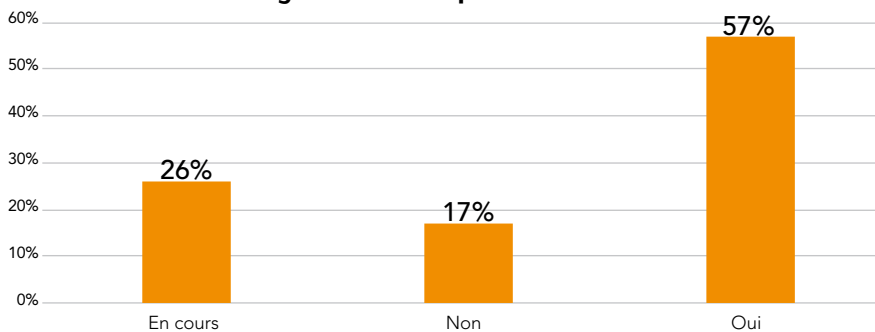
# AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ

## Création ou mise en place d'équipements spécifiques



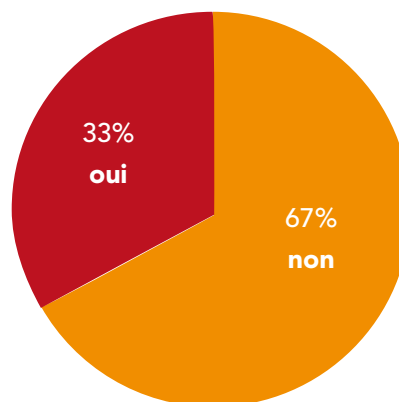
■ 75% des établissements disposent ou vont disposer d'équipements spécifiques

## Réalisation du diagnostic Ad'Ap



■ 83% des établissements ont réalisé ou sont en cours de réalisation du diagnostic

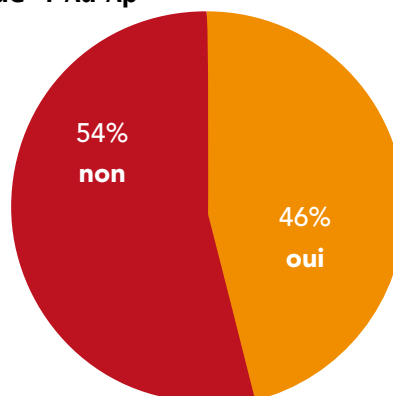
## Conformité avec les normes d'accessibilité



■ 33% des établissements sont d'ores et déjà en conformité avec les normes d'accessibilité

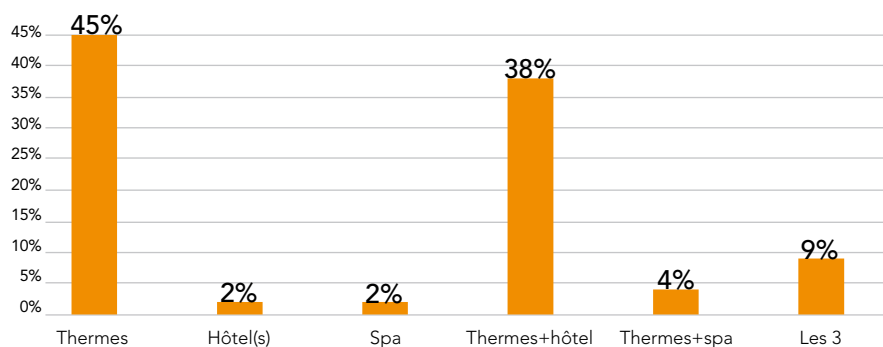
# AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ

## Finalisation de l'Ad'Ap



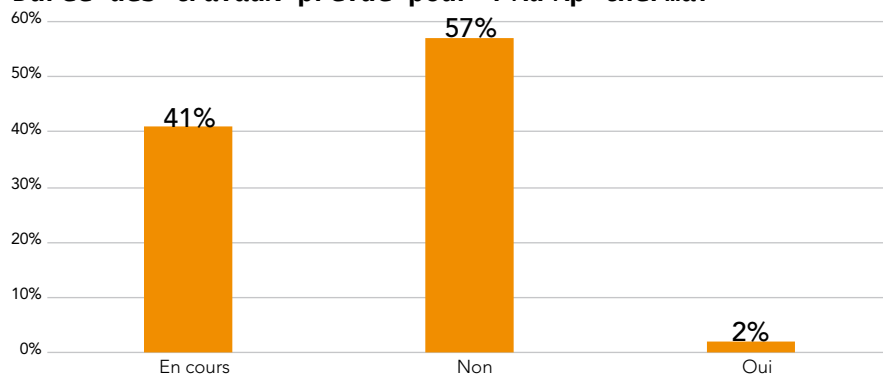
■ La moitié des établissements a finalisé son Ad'Ap (au 15/09/2015)

## Établissements concernés par le dépôt de l'Ad'Ap



■ 55 % des établissements doivent déposer des Ad'Ap «mixtes»

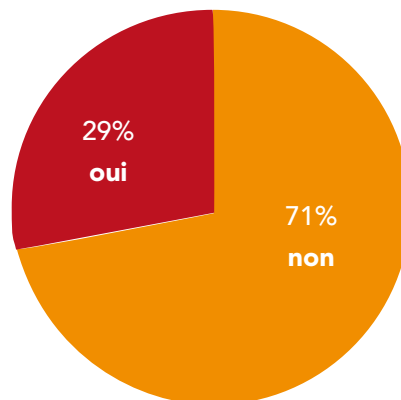
## Durée des travaux prévue pour l'Ad'Ap thermal



■ Une majorité des travaux est planifiée à court terme

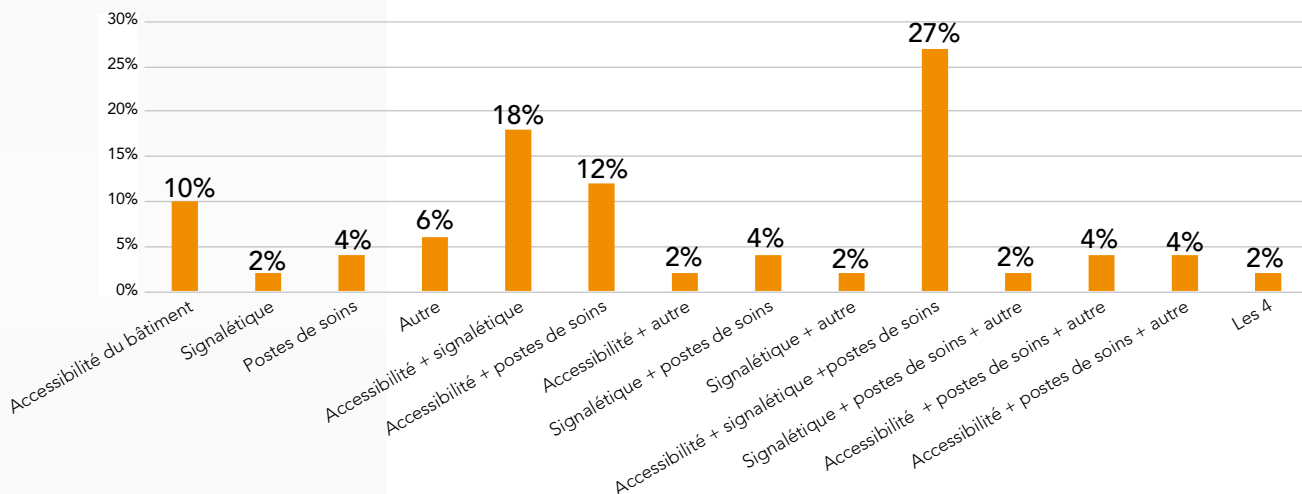
# AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ

## Nécessité d'un permis de construire ou d'aménager



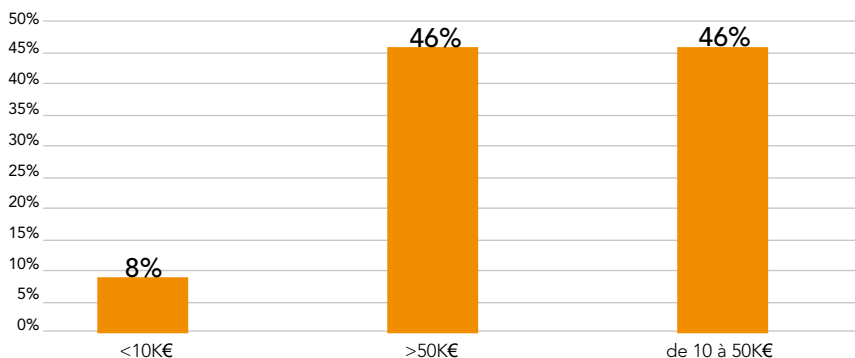
■ La majorité des travaux ne nécessite pas d'autorisation spécifique

## Type de travaux



■ Les travaux concernent plusieurs thématiques

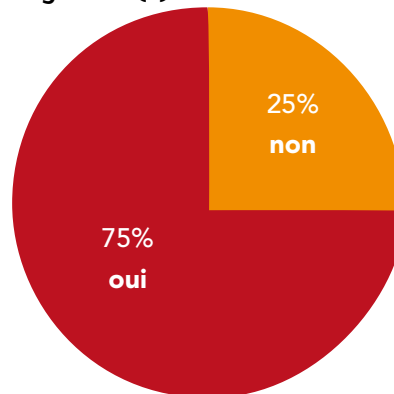
## Budget estimé des travaux de mise en conformité



■ Les budgets mobilisés sont conséquents au regard de la taille des stations et de leur activité

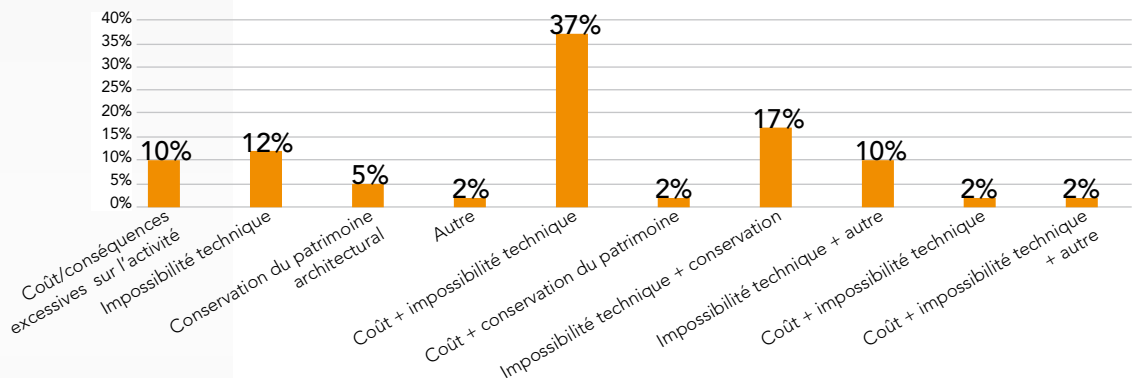
# AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ

## Demande de dérogation(s)



■ 75% des établissements sollicitent une dérogation

## Motif(s) de dérogation



## REMARQUES COMPLÉMENTAIRES...

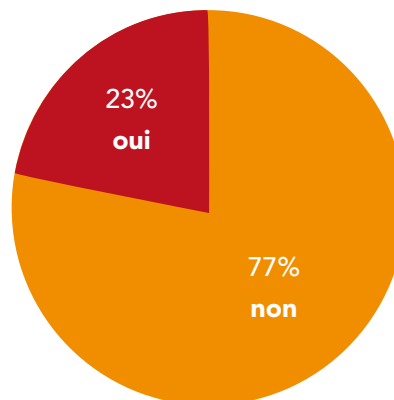
- Plusieurs structures ont pris en compte les normes d'accessibilité dans le cadre de leur rénovation antérieure.
- La mise à disposition d'un personnel dédié et d'un accompagnement spécifique des PMR existe dans plusieurs établissements (déplacements, habillage, déshabillage, accompagnement dans les soins).
- Hors des PMR, les autres handicaps sont très peu nombreux et difficiles à identifier.
- Selon le statut de gestion des établissements la mise aux normes nécessite un travail conjoint avec la municipalité (propriétaire/gestionnaire).
- Le développement de certaines indications (séjours « Alzheimer ») induit une prise en charge plus spécifique que les PMR.

■ Le coût des travaux est le 1<sup>er</sup> motif de demande de dérogation

■ L'impossibilité technique est un motif fréquent

■ 11 établissements concernés par une problématique de conservation du patrimoine architectural

## Avis sur l'augmentation du nombre de patients, en situation de handicap, accueillis du fait des aménagements



■ La majorité des sondés ne voient pas de lien entre la réalisation des travaux et une progression de cette patientèle